

FICHE PROJET LEADER HAUTE-LOIRE 2023-2027

INTITULÉ DU PROJET	Aménagement touristique du circuit de visite du site minier de la Rodde
MAÎTRE D'OUVRAGE	<p><u>Nom de la structure demandeuse</u> : Commune d'Ally</p> <p><u>Statut juridique</u> : Commune, Collectivité locale, Statut public</p> <p><u>Taille de la structure (nb de salariés + budget annuel + nb d'habitants)</u> : 3 salariés, Budget annuel de 498 000 € , 128 habitants</p> <p><u>Représentant légal</u> : David OLAGNOL, Maire</p> <p><u>Adresse</u> : 7 Place de la mairie 43380 ALLY</p> <p><u>Téléphone</u> : 04 71 76 78 03</p> <p><u>E-mail</u> : mairieally@orange.fr</p> <p><u>Numéro SIRET</u> : 214 300 063 00010</p> <p><u>Numéro TVA</u> : FR12214300063</p> <p><u>Numéro Dossier PDA</u> : 00304615</p>
LOCALISATION DU PROJET	Site minier de la Rodde, Commune de Ally, Communauté de Communes rives du Haut-Allier
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer l'offre touristique existante et développer une offre diversifiée axée sur le tourisme des savoir-faire - Répondre aux exigences de qualité et de services attendus par les clientèles
DESCRIPTION	<p>La commune d'Ally est située au nord-ouest du département de la Haute-Loire sur le plateau de la Margeride à une vingtaine de kilomètres de Brioude.</p> <p>La commune d'Ally est propriétaire d'une ancienne mine d'argent et d'antimoine au lieu-dit "La Rodde qui a été aménagée en 1995 et 1996 pour permettre au public de visiter les galeries intactes proches de la surface. Un circuit de visite touristique de 200 m de longueur a été équipé et sécurisé entre -5 et -14 m de profondeur. La commune d'Ally a régulièrement menée des travaux d'entretien et de sécurité le long du circuit visitable depuis son ouverture au public.</p> <p>Devant les dégradations constatées par la société en charge des travaux de maintenance de la mine, la commune d'Ally a sollicité la société Antea Group afin d'effectuer un examen de la section aménagée pour le public afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vérifier la stabilité générale des galeries, à grande échelle ; • Identifier les secteurs où l'évolution de l'altération impose des travaux d'entretien ou de réparation des dispositifs de protection ; • Définir au stade faisabilité et hiérarchiser les opérations d'entretien à mener, avec estimation du coût des travaux à réaliser à court terme. <p>Pour donner suite au diagnostic réalisé, la commune d'Ally souhaite entreprendre des travaux de mise en sécurité du circuit de visite pour pérenniser l'ouverture au public de la mine et minimiser les interventions futures. Ce projet vise à réaliser des travaux importants de mise en sécurité afin de préserver ce patrimoine industriel unique et de permettre sa réouverture au public. L'objectif est de valoriser le site dans une logique de développement touristique, culturel et éducatif.</p>
ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL	<p><u>Date prévisionnelle de début de projet</u> : 16/06/2025</p> <p><u>Date prévisionnelle de fin de projet</u> : 31/05/2027</p>

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES PROJET GLOBAL	Description		Montant HT
	Aménagement du circuit de visite		124 177.00 €
	TOTAL		124 177.00 €
	ASSIETTE ÉLIGIBLE LEADER		124 177.00 €
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL LEADER	Financier	Montant	Etat d'avancement
	LEADER Haute-Loire	49 670.80 €	Subvention sollicitée
	Région Auvergne-Rhône-Alpes	24 835.40 €	Subvention sollicitée
	Département Haute-Loire	14 300.00 €	Délibération du 08/09/2025
	TOTAL Aides Publiques	88 806.20 €	71.52 %
	Financement privé (BORALEX)	15 000.00 €	12.08 %
	Autofinancement	20 370.80 €	16.40 %
	TOTAL Financement	124 177.00 €	100 %
RÉPONSES AUX CRITÈRES DE SÉLECTION			
FA n°2 – Territoire d'accueil – Tourisme - AAP 2.1			
Critères de sélection	Items de qualification	Éléments de réponse <i>Proposition : 60/100</i>	Pondération AAP 2.1 <i>(Si item validé, la note max est attribuée)</i>
Empreinte économique : Contribution à la baisse des charges de fonctionnement ou à la création de recettes et/ou d'attractivité territoriale	<i>Le projet permet de générer des recettes complémentaires ou contribue à baisser les charges de fonctionnement</i>	Le projet permet de générer des recettes complémentaires en réouvrant la mine au public pour des visites touristiques.	20/20
	<i>Le projet permet de créer ou de maintenir de l'emploi</i>	<i>Le projet permet de maintenir et de créer des emplois liés à la gestion, l'animation et l'entretien du site touristique.</i>	5/5
	<i>Le projet permet d'accroître la fréquentation touristique du territoire</i>	Le projet permet d'accroître la fréquentation touristique en rendant la mine accessible et attractive aux visiteurs.	15/15
Empreinte territoriale : Intégration du projet à une stratégie territoriale	<i>Le projet s'inscrit dans le cadre du schéma touristique départemental et/ou régional</i>	Le projet s'inscrit dans le schéma touristique départemental et régional en valorisant le patrimoine industriel et en développant l'offre touristique locale.	15/15
	<i>Le projet présente une approche partenariale, avec une mise en réseau des acteurs du territoire et/ou participe à une filière</i>	<i>Pas d'éléments repérés</i>	0/10
	<i>Le projet permet d'accroître la notoriété touristique du territoire</i>	Le projet contribue à accroître la notoriété touristique du territoire en valorisant un patrimoine industriel unique et en attirant de nouveaux visiteurs.	5/5
Empreinte environnementale : Contribution à la transition écologique et énergétique	<i>Le projet permet une optimisation des ressources (énergies, eau, gestion des déchets, ...)</i>	<i>Pas d'éléments repérés</i>	0/10

	<i>Le projet permet d'induire un changement de pratique vers plus de durabilité (Adaptation/Lutte contre changement climatique)</i>	<i>Pas d'éléments repérés</i>	0/10
	<i>Le projet permet de valoriser l'utilisation de ressources locales (retombées positives sur l'économie locale)</i>	<i>Pas d'éléments repérés</i>	0/10
DATE D'ELIGIBILITE DES DEPENSES		16/06/2025	RDD PDA LEADER
AVIS CONSULTATIF DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE	Date du Comité Consultatif		16/09/2025
	<ul style="list-style-type: none">- La commune a délibéré le 22 mai 2025 pour solliciter l'aide LEADER et approuver le plan de financement prévisionnel de l'opération. La commune a délibéré le 28 avril 2026 pour réactualiser le plan de financement de l'opération.		
PROPOSITION DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE		Préélectionné	
AVIS DES PARTENAIRES ET COFINANCEURS	Date du Comité des Financeurs		01/06/2026
	<ul style="list-style-type: none">- La Région Auvergne Alpes et le Département de la Haute-Loire ont été sollicités respectivement sur le projet. Le Département a examiné le dossier le 08/09/2025 et alloué une subvention de 14 300 euros dans le cadre du FIT sur une assiette de dépenses éligibles de 71 500 euros.- La Région a été sollicitée par la commune à hauteur de 24 835.40 euros sur une assiette de dépenses de 124 177 euros. Le dossier est instruit et sera présenté sur cette base à la Commission Permanente du 25/09/2026.- Compte-tenu de ces éléments, le dossier sera présenté en sélection au cours du Comité de Programmation du 20/07/2026.		
PROPOSITION DE MONTANT LEADER SUITE AU COMITÉ DES FINANCEURS			49 670.80 €
DECISION DU COMITE DE PROGRAMMATION			Retenu/Non-retenu
NOTE DE SÉLECTION RETENUE			/100